

Info-retraite

Numéro 36, été 2006

Bulletin à l'intention des participants retraités au régime de retraite OMERS

OMERS affiche des résultats solides en 2005

La nouvelle loi sur OMERS est adoptée
Voir les précisions
à la page 4.

Dans ce numéro

Actions de sociétés fermées 2	
Modifications résultant du budget fédéral	3
Parlez-vous français?	3
La nouvelle loi sur OMERS est adoptée	4
Satisfaction des retraités	4
www.omers.com – votre source d'information	5
Les retraités bénévoles contribuent à la communauté	6
Participez à une séance d'information sur la retraite	7
Examen de la base de données sur les retraités	8

En 2005, OMERS a encore une fois obtenu des résultats exceptionnels. Le rendement total de notre Caisse s'est élevé à 16,0 %, taux qui dépasse son rendement de référence, soit 13,2 %. La valeur actuarielle de l'actif net atteint à présent 41,6 milliards de dollars, contre 36,2 milliards de dollars au 31 décembre 2004. Au mois de mai, OMERS a fourni des détails sur les placements dans son *Rapport aux membres* qui est distribué à tous les retraités.

«Le rendement exceptionnel des placements que nous avons effectués sur les marchés privés dans des biens immobiliers, de l'infrastructure et des actions de sociétés fermées ainsi que la vigueur continue des marchés boursiers mondiaux se sont traduits par un nouvel exercice fructueux, a déclaré le président-directeur général d'OMERS, M. Paul Haggis. Notre stratégie en matière de composition de l'actif est efficace, et nous entendons accroître encore la part de l'actif affecté aux placements sur les marchés privés.»

Tous les groupes ont obtenu des rendements solides

OMERS compte quatre groupes de placement dont chacun se concentre sur des secteurs

particuliers et possède des compétences précises – les marchés publics, les actions de sociétés fermées, l'infrastructure et l'immobilier. Ces quatre groupes ont affiché des rendements supérieurs au cours des deux derniers exercices. Voir le tableau «Taux de rendement des groupes de placement d'OMERS» à la page 2.

Chaque groupe sera présenté dans un numéro d'*Info-retraite* en commençant par celui des placements en actions de sociétés fermées dans ce numéro-ci, à la page 2.

Capitalisation du régime

Bien que le revenu de placement en 2005 ait dépassé le minimum nécessaire à la

Suite à la page 2...



OMERS affiche des résultats solides en 2005

Taux de rendement des groupes de placement d'OMERS

	Marchés publics	Actions de sociétés fermées	Infrastructure	Biens immobiliers
2005	12,6 %	23,2 %	23,2 %	26,0 %
2004	10,3 %	12,5 %	31,0 %	11,0 %
	Analyse rapide : Le rendement plus élevé en 2005 est attribuable aux rendements sensiblement plus élevés des marchés boursiers canadiens et à la vigueur des marchés boursiers mondiaux.	Analyse rapide : L'accroissement du rendement en 2005 s'explique par la forte appréciation de la valeur marchande de plusieurs placements, le rendement financier du portefeuille continuant de s'améliorer à mesure que les entreprises mûrissent.	Analyse rapide : Les excellents résultats des placements en infrastructure s'expliquent par les rendements solides, pour la deuxième année consécutive, du secteur de l'énergie.	Analyse rapide : L'accroissement spectaculaire du rendement en 2005 s'explique par le solide revenu d'exploitation des immeubles locatifs et par une appréciation favorable de la valeur marchande des biens.

capitalisation, le déficit actuariel du régime de base a augmenté pour totaliser 2,8 milliards de dollars, soit 38,3 milliards de dollars d'actif actuariel moins un passif actuariel de 41,1 milliards de dollars.

Cette augmentation est due au lissage actuariel du rendement des placements, selon lequel une partie des pertes subies en 2001 et 2002 sont constatées dans l'actif actuariel de 2005 et une partie importante des gains des trois derniers exercices sont

reportés sur les exercices futurs. De plus, les rajustements des salaires, l'évolution démographique et les augmentations des rentes de retraite en fonction de l'inflation annuelle ont été autant de facteurs qui se sont soldés par un passif plus élevé que prévu.

www.omers.com Pour plus de renseignements sur le rendement des placements d'OMERS en 2005, consultez notre *Rapport annuel 2005* en ligne à la section OMERS en bref à l'adresse www.omers.com.

Les actions de sociétés fermées rapportent

Notre portefeuille est diversifié. La stratégie consiste à investir à long terme dans des sociétés fermées et d'établir des relations avec des fonds. Le gain est réalisé lorsque les fonds génèrent des profits ou que la société fermée s'introduit en bourse ou est vendue. Les résultats – un taux de rendement de 23,2 % en 2005 – parlent d'eux-mêmes.

Environ 2,5 milliards de dollars, ou environ 6 % de l'actif net lié aux placements d'OMERS sont investis dans des sociétés fermées. Au cours des prochaines années, nous nous attendons à voir cette proportion atteindre environ 10 % de l'actif total de la Caisse.

Les placements dans des actions de sociétés fermées sont intéressants pour OMERS parce que leur rendement absolu élevé à long terme correspond à la promesse d'OMERS en matière de rentes à long terme.

Deux formes de placements

La stratégie de placement dans des sociétés fermées prend deux formes.

1. Relations avec des fonds

OMERS Capital Partners (OCP) investit à titre d'associé commanditaire dans un fonds géré par des gestionnaires de fonds externes. OCP a ainsi des relations de ce genre avec 35 gestionnaires de placements externes. Par exemple :

Credit Suisse First Boston



Ce gestionnaire de fonds basé à New York a créé l'un des plus grands réservoirs de capital-investissement au monde.

2. Placements directs

Le personnel d'OCP intervient directement dans tous les aspects du placement – identification de

l'occasion, exécution de l'examen préalable, structuration de l'opération et, en général, direction du consortium d'investisseurs. OCP gère 15 placements directs. Par exemple :

Cookie Jar



Cette société élabore, produit, commercialise et distribue des émissions non

violentes de qualité et des suppléments éducatifs pour les enfants, les familles et les éducateurs à l'échelle mondiale. Elle détient une participation de 20 % dans TÉLÉTOON Canada Inc., qui ex-ploite une chaîne de télévision spécialisée en animation. L'entreprise a été constituée en société fermée en 2004. OMERS en est un des propriétaires depuis mars 2004.

www.omers.com Consultez la section «Actions de sociétés fermées» du site www.omers.com pour plus de détails sur ces placements.

Le récent budget et les rentes

Le récent budget fédéral comprend certaines modifications fiscales qui pourraient avoir de légères répercussions sur les rentes de retraite de nos participants. Si votre montant d'impôt sur le revenu a changé, nous vous avons envoyé un avis en juin, en prévision de votre mensualité du 1^{er} juillet.

Montant personnel de base et taux d'imposition

Le gouvernement fédéral a abaissé le montant qu'un particulier peut gagner sans payer d'impôt fédéral sur le revenu. Il a également augmenté le taux d'imposition de la tranche de revenu la plus basse. Ces modifications pourraient augmenter le montant d'impôt que nous déduisons de votre rente mensuelle. Si c'est le cas pour vous, vous aurez constaté un changement dans votre mensualité du 1^{er} juillet.

Augmentation du crédit pour revenu de pension

Ce crédit est un montant supplémentaire que les retraités peuvent déduire pour réduire leur impôt. Il

était auparavant égal au moins élevé de votre revenu de pension ou de 1 000 \$. À compter du 1^{er} juillet, le montant admissible aux fins du calcul du crédit pour revenu de pension passe à 2 000 \$. Si vous profitez de ce crédit, cette mesure pourrait réduire légèrement le montant d'impôt que vous payez.

Des questions?

Pour de plus amples renseignements sur :

- **votre situation fiscale d'ensemble** – communiquez avec la personne qui s'occupe de votre déclaration de revenus ou avec l'Agence du revenu du Canada, au 1-800-959-8281 (ou consultez son site Web, à l'adresse www.cra-arc.gc.ca).
- **rentes d'OMERS**, veuillez appeler le Service à la clientèle d'OMERS ou envoyer un courriel. Nos coordonnées figurent à la dernière page de ce bulletin.

Parlez-vous français?

OMERS offre plusieurs documents en français à ses plus de 700 retraités francophones qu'il a en dossier. Si vous ne recevez pas régulièrement tous les renseignements d'OMERS ainsi que votre *Relevé de rente annuel* en français, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle d'OMERS (vous trouverez nos coordonnées à la dernière page).

Au cours de l'année écoulée, nous avons fait des progrès qui, nous l'espérons, permettront d'améliorer l'expérience d'OMERS de nos retraités francophones.

- Nous avons ajouté un autre agent d'information à notre centre d'appels. Cela porte notre effectif francophone à deux personnes à temps plein, auxquelles s'ajoutent deux remplaçants, ce qui permettra de répondre plus rapidement aux appels en français.



- Nous avons entrepris un examen complet des documents imprimés que nous fournissons à nos retraités – brochures, formulaires, lettres, etc. – afin de nous assurer qu'ils sont tous disponibles en français. Il y a encore deux ou trois lacunes et nous nous employons à les combler.
- Nous sommes en train d'accroître le contenu en français de notre site Web (www.omers.com). Nous avons en outre adopté une présentation semblable à celle de notre section en anglais.
- Nous continuons d'offrir des séances d'information des retraités en français afin de leur présenter le régime OMERS. Communiquez avec le Service à la clientèle d'OMERS pour savoir quand nous serons dans votre région ou pour prendre rendez-vous.

Certaines améliorations ne se font pas du jour au lendemain, mais nous tenons à fournir à nos retraités francophones les documents et les services dont ils ont besoin pour comprendre le régime OMERS. Si vous avez besoin d'un document ou d'un service qui n'est pas actuellement offert en français, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

La nouvelle loi sur OMERS est adoptée

La promulgation de la nouvelle loi sur OMERS, le 30 juin 2006, a été la dernière étape du processus d'adoption du Projet de loi 206 (*Loi révisant la Loi sur le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario*).

Le dernier *Info-retraite* était un numéro spécial consacré entièrement au projet de loi 206. Au cours des derniers mois, vous avez été nombreux à nous poser des questions au sujet de la nouvelle loi sur OMERS. Nous répondons ici à quelques-unes des questions les plus fréquemment posées.

Qu'est-ce que la nouvelle loi sur OMERS?

- Il s'agit d'une loi qui établit un nouveau modèle de gouvernance indépendante pour OMERS. Elle confère aux employeurs et aux participants au régime un contrôle accru du régime de retraite
- OMERS et elle prévoit l'établissement de régimes complémentaires pour les agents de police, les pompiers et les auxiliaires médicaux actifs. (Il est possible de négocier des régimes complémentaires pour d'autres participants).
- Le gouvernement de l'Ontario a établi OMERS en 1963 et prenait depuis les décisions définitives concernant les prestations et les taux de cotisation. Selon le nouveau modèle décrit dans le projet de loi 206, le gouvernement de l'Ontario est remplacé par une Société de promotion qui représente ceux qui sont propriétaires du régime, soit les participants actifs et retraités à OMERS, et les employeurs participants à OMERS.
- Le Conseil d'OMERS s'appellera Société d'administration et continuera à gérer les placements et à administrer le régime.

La nouvelle loi sur OMERS aura-t-elle une incidence sur ma rente?

La nouvelle loi n'aura aucune incidence sur vos prestations de retraite actuelles. Votre rente de retraite est sûre.

La nouvelle loi sur OMERS modifiera-t-elle la stratégie de placement d'OMERS?

Notre stratégie de placement – qui a rapporté 16,0 % en 2005 – ne changera pas.

Qu'est-ce que les régimes complémentaires?

Les régimes complémentaires sont des régimes de retraite indépendants, au financement distinct, qui prévoient des prestations que n'offre pas le régime de base. Ces prestations sont financées par des cotisations supplémentaires versées uniquement par les employés et les employeurs participant à ces régimes.

Structure de gouvernance : actuelle

Cabinet provincial

- Conception du régime/modification des prestations
- Taux de cotisation

Conseil d'OMERS

- Administration du régime
- Placement des fonds

Structure de gouvernance : nouvelle loi sur OMERS

Société de promotion

- Conception du régime/modification des prestations
- Taux de cotisation

Société d'administration

- Administration du régime
- Placement des fonds

www.omers.com

Pour plus de renseignements sur la nouvelle loi sur OMERS, consultez la section Mises à jour d'OMERS à l'adresse www.omers.com.

La valeur et la confiance synonymes de satisfaction : sondage

La confiance dans OMERS, sa valeur par rapport à son coût et le service offert par le régime sont les facteurs clés qui influent sur la satisfaction des participants retraités, comme le montre une étude de marché effectuée en 2005 par Millward

Brown pour le compte d'OMERS. Ce sondage indique également que le fait d'être tenus au courant des modifications du régime et de la manière dont il est géré contribue à la satisfaction de nos retraités.

La satisfaction globale de nos participants retraités et leur confiance dans OMERS continue de s'accroître. «C'est une excellente nouvelle pour OMERS, a déclaré M^{me} Ruth Abbott, vice-présidente, Stratégie et marketing. Cela montre

que les retraités savent que leur rente d'OMERS est sûre.»

Cette étude montre aussi que les retraités apprécient la valeur de leur

rente d'OMERS et l'intérêt que nous portons à leurs besoins.

Ce sondage a été réalisé au moyen d'entretiens téléphoniques avec 400 participants actifs, 400 partici-

pants retraités, 100 employeurs et 100 élus municipaux. Des groupes de discussion ont également eu lieu avec ces principaux groupes d'intéressés.

www.omers.com – votre source d'information

Cherchez-vous des renseignements sur OMERS? Rendez-nous visite en ligne à l'adresse **www.omers.com**. Notre site Web n'est jamais fermé; il est toujours là quand vous en avez besoin. Vous y trouverez toutes sortes de renseignements et de services qui vous aideront à mieux comprendre votre régime de retraite.

Mises à jour d'OMERS

Vous trouverez ici les dernières nouvelles sur OMERS, présentées dans l'ordre chronologique inverse.

OMERS en bref

Cette section contient tous les détails sur votre régime de retraite, notamment un bref historique d'OMERS, un aperçu du régime, notre dernier *Rapport annuel* (et *Rapport aux participants*), ainsi que les faits sur le régime.

Retraités

Cette section s'adresse à vous – elle a été conçue spécialement à l'intention de nos participants retraités. Vous y trouverez des versions électroniques de nos derniers bulletins *Info-retraite* et des formulaires dont vous pourriez avoir



besoin – par exemple, pour nous signaler un changement d'adresse ou nous communiquer de nouveaux renseignements bancaires, ou encore pour faire modifier la retenue d'impôt que nous effectuons sur votre rente.

Communiqués de presse

Vous trouverez ici les communiqués de presse d'OMERS, c.-à-d. les articles que nous envoyons aux médias pour leur communiquer les modifications apportées au régime et les faits nouveaux. Ces communiqués sont présentés dans l'ordre chronologique inverse.

Service à la clientèle

Vous pouvez communiquer avec nous directement au besoin. Vous pouvez le faire par téléphone, par télécopieur ou par courriel. Dans cette section, nous vous indiquons nos coordonnées en vous fournissant aussi un formulaire en ligne que vous pouvez remplir pour nous envoyer vos questions et vos commentaires.

Le travail se poursuit...

Nous continuerons à développer notre site Web en français afin de vous offrir encore plus de renseignements et de contenu pour répondre à vos besoins.

Les retraités d'OMERS contribuent à la vie communautaire

Maintenant qu'elle est en retraite, Shirley Bellehumeur passe près de la moitié de son temps à faire du bénévolat pour divers organismes, et elle est ravie d'en avoir la possibilité.

«Je suis vraiment très occupée, dit Shirley, une retraitée d'OMERS. Je fais du bénévolat, je passe beaucoup de temps avec mes petits-enfants et je vois mes amis quand je peux. J'aime vraiment beaucoup mon travail de bénévole.»

Tout comme Shirley, de nombreux retraités d'OMERS, trouvent que le bénévolat leur donne l'occasion de contribuer à la vie communautaire.

Comme elle a une formation financière, Shirley consacre une partie de son temps à exercer les fonctions de présidente du comité des finances du conseil d'administration de la bibliothèque publique de Penetanguishene et celle de secrétaire-trésorière du comité des finances de sa paroisse. Elle s'occupe aussi de la comptabilité de la quincaillerie de son fils.

Partagez votre expertise

«Ces organismes m'ont demandé d'en faire partie parce qu'ils savaient que j'étais en retraite, précise Shirley, qui était trésorière de la ville de Penetanguishene. J'adore faire profiter les autres de l'expertise que j'ai acquise durant ma carrière.»

Shirley siège également au comité consultatif sur les personnes âgées de Penetanguishene et elle chante dans la chorale de sa paroisse.

«Je ne sais pas comment je trouvais le temps de travailler avant, se demande-t-elle en riant. Je n'ai jamais été aussi occupée. C'est vraiment formidable pour ma vie sociale.»

«J'aime le sentiment de satisfaction que j'éprouve à l'idée de contribuer à la vie communautaire et d'aider les autres, ajoute-t-elle. C'est ce que j'apprécie le plus.»

À l'instar de Shirley, Debra Arrowsmith considère le bénévolat comme une occasion de s'occuper et de contribuer à la vie de sa communauté. Elle travaille à titre bénévole dans la classe de maternelle de son petit-fils trois fois par semaine et elle est ravie que sa retraite lui donne le temps de le faire.

«C'est quelque chose que je n'ai jamais pu faire avec mes propres enfants, regrette-t-elle. Quand mes quatre enfants grandissaient, je travaillais.»

Avant de prendre sa retraite, Debra travaillait au centre John Noble Home de Brantford, où elle passait le plus clair de son temps à aider les pensionnaires.



La retraitée d'OMERS Shirley Bellehumeur apprécie son travail bénévole qui, dit-elle, lui donne l'occasion de faire profiter les autres de l'expertise qu'elle a acquise au cours de sa carrière.

Maintenant, elle aide au fonctionnement d'un programme qui fournit des collations à 155 enfants dans l'école de son petit-fils. «Je suis chargée de choisir des collations saines, tout en respectant le budget.»

Debra travaille aussi à titre bénévole à la bibliothèque de l'école. «Je lis avec les enfants qui ont besoin d'aide, je mets de l'ordre et je range les livres, dit-elle. Je donne un coup de main là où on en a besoin.»

Profitez de l'aspect humain

S'il y a une chose que Debra apprécie dans le bénévolat, ce sont les contacts humains. «J'aime avoir ainsi l'occasion de sortir de chez moi, précise-t-elle. Cela me permet aussi de rencontrer d'autres bénévoles.» Debra ajoute que son travail bénévole lui donne aussi l'occasion d'apprendre. «Je me suis familiarisée avec les nouvelles méthodes pédagogiques, poursuit-elle. On n'enseigne plus de la même façon que lorsque mes enfants étaient à l'école primaire.»

Shirley et Debra apprécient toutes les deux l'expérience qu'elles ont ainsi pu acquérir et sont heureuses de pouvoir faire du bénévolat. «OMERS m'offre la sécurité d'un revenu sur lequel je peux compter, constate Shirley. Je peux donc m'occuper comme je l'entends.»

De nombreux retraités d'OMERS nous ont fait part de leurs idées et de leur expérience dans le cadre d'un forum spécial en ligne, appelé *Words to the Wise*. À la question de savoir ce qu'ils aiment faire, beaucoup ont mentionné le bénévolat comme un moyen de rester actifs et de s'épanouir.

www.omers.com Apprenez-en davantage ou faites part de vos idées en choisissant *Words to the wise* dans le menu de la section *Retirees* de notre site Web en anglais.

Participez à une séance d'information sur la retraite

Participez à une séance d'information pour en savoir plus sur votre rente de retraite d'OMERS et les avantages précieux que vous offre votre régime de retraite. Les sujets abordés comprennent :

- La protection garantie contre l'inflation d'OMERS
- Comment le Régime de pensions du Canada et OMERS se complètent pour vous fournir un revenu de retraite régulier
- Les prestations de survivants.

Où et quand ...

Ville	Date	Heure	Lieu
Newmarket	19 juillet	14 h – 15 h 30	Region of York, Regional Headquarters, 17250 Yonge Street (Yonge Street et Davis Drive)
Belleville	23 août	14 h – 15 h 30	Hastings Prince Edward District School Board, 156 Ann Street
Waterloo	13 septembre	14 h – 15 h 30	Delta Kitchener-Waterloo, 105 King Street East
Parry Sound	21 septembre	14 h – 15 h 30	Bob Orr Community Centre, 7 Mary Street
St. Catharines	27 septembre	14 h – 15 h 30	Four Points by Sheraton, St. Catharines, Niagara Suites, 3530 Schmon Pkwy
Barrie	4 octobre	14 h – 15 h 30	Holiday Inn Barrie-Hotel & Conference Centre, 20 Fairview Road
Ottawa	10 octobre	14 h – 15 h 30	Holiday Inn Select Ottawa-Kanata, 101 Kanata Avenue
Sault Ste. Marie	18 octobre	14 h – 15 h 30	Holiday Inn, 208 St. Mary's River Drive
Wallaceburg	25 octobre	14 h – 15 h 30	Oaks Inn – Wallaceburg, 80 McNaughton Avenue
Kincardine	9 novembre	14 h – 15 h 30	Municipality of Kincardine, Municipal Administration Centre, 1475 Concession 5
Markham	15 novembre	14 h – 15 h 30	Holiday Inn Hotel & Suites-Markham, 7095 Woodbine Avenue
Burlington	22 novembre	14 h – 15 h 30	Holiday Inn Burlington Hotel & Conference Centre, 3063 South Service Road
Whitby	29 novembre	14 h – 15 h 30	Le Gala, 65 Sunray Street

La participation aux séances est gratuite mais les frais de déplacement et d'hébergement sont à votre charge.



Les séances d'information permettent aux retraités d'OMERS d'en savoir plus sur les avantages précieux que leur offre leur régime de retraite. Elles sont aussi l'occasion pour eux de rencontrer des membres du personnel d'OMERS et de leur poser des questions.

www.omers.com Pour connaître les dates et lieux de nos séances d'information et pour vous inscrire, allez à *Information sessions* dans le menu de la section *Retirees* de notre site Web en anglais.

Avez-vous un changement d'adresse, de renseignements bancaires ou de retenue d'impôt à signaler?

N'oubliez pas de signaler à OMERS tout changement d'adresse ou de renseignements bancaires. Un courrier ou dépôt bancaire retourné risque d'interrompre vos versements mensuels en attendant que nous puissions vérifier vos coordonnées. C'est pour votre propre protection.

Changement d'adresse

- Si vous recevez vos versements mensuels par virement automatique...
Veuillez appeler le Service à la clientèle d'OMERS au 1-800-387-0813 pour lui donner votre nouvelle adresse.
- Si vous recevez vos versements mensuels par la poste à domicile...
Veuillez remplir et signer ce formulaire.

Changement de renseignements bancaires ou de retenue d'impôt

Veuillez remplir et signer ce formulaire.

Nom : _____ Date de naissance :

J	M	A
---	---	---

 Numéro de référence OMERS :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse : _____

Courriel : _____ Voulez-vous recevoir les mises à jour du régime OMERS par courriel? Oui ☐ Non ☐

Faites un «X» dans la ou les cases voulues, fournissez les renseignements demandés et signez.

☐ Nouvelle adresse _____

Date d'effet de la nouvelle adresse :

J	M	A
---	---	---

 Nouveau numéro de téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

☐ Nouveaux renseignements bancaires _____

Nom et adresse de la nouvelle banque : _____

Nouveau numéro de domiciliation bancaire (ou annexe un chèque annulé) : _____ Numéro de compte : _____

☐ Changement de la retenue d'impôt
Veuillez retenir **d'avantage** d'impôt sur ma mensualité de rente d'OMERS : (montant) _____ \$
Veuillez retenir **moins** d'impôt sur ma mensualité de rente d'OMERS : (montant) _____ \$
(Veuillez noter que nous ne pouvons réduire que l'impôt supplémentaire que vous nous aviez demandé de retenir précédemment.)

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas d'indiquer le nom et l'adresse à la partie supérieure de ce formulaire.

Examen de la base de données sur les retraités

OMERS
Bâtir pour l'avenir

Chaque année, à la fin de l'été, le service de Vérification interne d'OMERS envoie à un petit échantillon de retraités d'OMERS une lettre et un formulaire de vérification à signer et à renvoyer à OMERS. Cela nous permet d'assurer l'intégrité de notre base de données sur nos participants et d'éliminer le risque de vol d'identité.

Si vous recevez une lettre de vérification d'OMERS, veuillez remplir le formulaire et nous le renvoyer sans délai.

Avec une rente d'OMERS vous pouvez compter sur une source de revenu de retraite garantie et protégée contre l'inflation. Notre régime fournit des prestations aux retraités et à leurs survivants leur vie durant, et des prestations aux enfants à charge tant qu'ils sont admissibles.

Info-retraite est le bulletin qui fournit des renseignements à jour sur le régime et les prestations à près de 99 000 retraités et survivants.

Nous apprécions vos opinions et observations. Envoyez-nous un message électronique à client@omers.com ou une lettre à l'adresse ci-dessous.

Pour tout renseignement sur votre régime de retraite OMERS, veuillez vous adresser au Service à la clientèle au 416-369-2444 ou 1-800-387-0813. Nos bureaux sont ouverts de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi.



Téléphone
416-369-2444
1-800-387-0813



Télécopieur
416-369-9704
1-877-369-9704



Poste
Un, avenue University
Bureau 700
Toronto ON M5J 2P1



Courriel
client@omers.com
(en français et en anglais)



Web
www.omers.com